



HAL
open science

Une géographie des circuits courts en région PACA : Etat des lieux et potentialités de développement

Noé Guiraud, Vincent Laperrière, Juliette Rouchier

► **To cite this version:**

Noé Guiraud, Vincent Laperrière, Juliette Rouchier. Une géographie des circuits courts en région PACA : Etat des lieux et potentialités de développement. 2014. halshs-01001982

HAL Id: halshs-01001982

<https://shs.hal.science/halshs-01001982>

Preprint submitted on 5 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une géographie des circuits courts en région PACA : Etat des lieux et potentialités de développement

Noé Guiraud
Vincent Laperrière
Juliette Rouchier

WP 2014 - Nr 26

Une géographie des circuits courts en région PACA : état des lieux et potentialités de développement

25 mai 2014

GUIRAUD Noé,
Aix-Marseille University (Aix-Marseille School of Economics), CNRS & EHESS¹

LAPERRIERE Vincent,
Univ. Nice Sophia Antipolis, Avignon Université, Aix-Marseille Université²

ROUCHIER Juliette,
Aix-Marseille University (Aix-Marseille School of Economics), CNRS & EHESS¹

Résumé : Les circuits courts alimentaires apparaissent aujourd'hui comme une réalité multiforme, en expansion et de plus en plus structurés, que les collectivités cherchent à accompagner dans leur développement. Avant d'envisager la structuration des filières, il s'agit d'identifier des Systèmes Alimentaires Territoriaux et leurs potentiels de développement : nous proposons une analyse statistique exploratoire multivariée à partir de bases de données existantes couvrant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et débouchant sur une cartographie. Cette méthodologie nous permet de créer une typologie des potentialités de développement des circuits courts alimentaires.

Mots clés : Circuits courts de proximité, Systèmes alimentaires territoriaux, Statistique exploratoire, Cartographie

Abstract: Short food supply chains are expanding as a multifaceted reality, becoming increasingly structured and supported by local authorities. Prior to consider the structuring of this sector, the purpose of this article is to identify the real development potentials of these Territorial Food Systems: we propose an integrated exploratory multivariate statistics approach that compiles various fields of data acquisition covering the French region Provence-Alpes-Côte d'Azur, resulting in cartography. This methodology leads us to create a typology of the development potentials of short food supply chains and to identify the relevant scales.

Key words: Local food system, Short food supply chains, exploratory multivariate analysis, Cartography

¹ GREQAM, UMR 7316, Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13236 Marseille cedex 02
noe.guiraud@etu.univ-amu.fr

² CNRS, ESPACE UMR 7300, 06204, Nice, France
vincent.laperriere@univ-amu.fr

Introduction

Depuis les années 2000 en France un grand nombre d'initiatives de commercialisation alimentaire se développent sur le principe de la proximité. Ces initiatives sont issues en premier lieu d'une prise de conscience sociétale des conséquences de l'alimentation pour notre santé mais aussi de l'impact environnemental de l'agriculture et des paradoxes de la grande distribution. Ainsi sont apparus entre autres les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), les marchés Paysans, de nombreux points de vente directe. Les consommateurs et producteurs qui utilisent ces chaînes font le choix d'une alimentation et d'une agriculture « alternatives », sur la base de considérations éthiques et politiques – on va jusqu'à parler d'un consumérisme politique concernant les consommateurs (Dubuisson-Quellier et Lamine, 2004 ; Deverre et Lamine, 2010 ; Siniscalchi Valeria, 2013).

La mobilisation croissante des collectivités au sujet des circuits courts est justifiée par les enjeux qu'ils représentent en termes de développement local (Pecqueur, 2001), (Renting, 2003). Par exemple on a vu apparaître le plan Barnier, annoncé en avril 2009, le Réseau rural Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) en novembre 2009, et le Conseil Régional de PACA a décidé de créer un observatoire des circuits courts de proximité en décembre 2010. De multiples acteurs partagent la volonté de structurer et d'institutionnaliser les circuits courts de proximité et suscitent la mobilisation de financements comme le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Les circuits courts sont ainsi vus comme des leviers du maintien d'« une économie et de services dans les zones rurales, [valorisant] une agriculture locale et favorisant le renforcement du lien social. »³

La définition du terme de circuit court, même si elle a été fixée au niveau national, reste floue dans l'usage qu'en font la plupart des acteurs. De même, le développement réel de ces circuits reste méconnu et n'a guère été abordé par l'analyse de données spatialisées. A notre connaissance, seuls Pouzenc et al. 2010 ; Scheffer et Dalido, 2010 ; Guiraud, 2012 ; Raynal J.-C., Razafimahefa L., 2013 ont développé cette approche pour rendre tangible la localisation de ces circuits. Il nous a ainsi semblé opportun de proposer une approche quantitative et spatiale de l'état de développement des circuits courts en région PACA, 1ère région française en part de SAU Bio (Chiffres de 2011, par Bio de Provence) en nous concentrant en particulier sur le maraîchage. En effet, les producteurs de légumes, après les apiculteurs, sont les plus largement engagés dans la vente directe (Agreste Primeurs 2012).

Cette étude se base sur trois diagnostics pour décrire ce développement : la demande potentielle, l'offre potentielle et l'existant en termes d'alimentation locale. Les données, quantitatives et qualitatives, sont issues de plusieurs sources (Recensement général agricole (RGA) de 2010, Bio de Provence, INSEE, Observatoire régional), et leur récolte a été initiée au sein de l'observatoire régional des circuits courts en 2012.

Nous catégorisons les modalités de circuits courts en fonction de deux critères : la présence ou non d'un intermédiaire d'une part, l'aspect collectif ou individuel de la mise en place de la commercialisation d'autre part. Les bassins de consommation et de production sont aussi répartis au sein de catégories pour établir leurs potentialités pour l'alimentation locale. La confrontation de ces deux typologies nous permet de mettre en avant l'existence de territoires clés en matière d'alimentation locale. Sur la base de ces résultats et en tenant compte (qualitativement) des dynamiques de gouvernance, nous proposons un indicateur des potentialités de développement des circuits courts.

³ Rapport Réseau Rural Français : FEADER et circuits alimentaires de proximité. 20 mars 2013.

Les circuits courts : une diversité de formes face à des volontés d'institutionnalisation

Un phénomène bien établi, mais mal cerné

Le phénomène du « bio » et du « local », porté par le débat public et la mobilisation citoyenne, a pris une ampleur telle qu'il représente aujourd'hui un enjeu économique. Une demande et une offre spécifiques ont émergé. Ces dernières années un certain nombre de modes de commercialisation de la grande distribution ont mis en avant les filières locales dans leur offre afin de séduire les consommateurs déjà sensibilisés : des grandes surfaces et des prestataires de la restauration collective utilisent l'identification de l'origine et du mode de production des aliments.

Parallèlement les institutions locales, nationales et européennes, se sont emparées du sujet, voyant dans ces circuits un moyen de contribuer à une reconversion partielle d'un secteur agricole en difficulté. En 2011, le conseil régional de PACA s'est doté d'une politique cadre qui porte sur les circuits courts de proximité et a mis en place un observatoire regroupant des acteurs techniques. En 2010, le recensement général agricole a intégré pour la première fois des informations sur les circuits courts de proximité. Le ministère de l'Agriculture a défini les circuits courts en 2009 lors du lancement d'un groupe de travail (composé de structures de la société civile et de la recherche⁴) et d'un plan de soutien aux circuits courts (création de connaissances, formation aux agriculteurs, aide à l'installation, structuration des filières). Depuis, le Ministère ne s'est pas plus engagé sur la thématique si ce n'est un effort de flexibilité concernant l'application des normes sanitaires pour les petites structures en circuits courts. Ainsi le terme « circuit court » et le terme « proximité » n'apparaissent pas dans la récente *Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt* et la demande en alimentation locale est évoquée une seule fois (p.3) au sujet des spécificités des territoires d'outre mer. A contrario le commissaire européen à l'agriculture et au développement durable, M. Dacian Ciolos, s'est exprimé régulièrement sur la question des circuits courts (Étude (Kneafsey M. et al, 2013) projet de création d'un label « circuit court » européen) notamment en s'appuyant sur le fait que « 15% des exploitations en Europe déclarent vendre plus de la moitié de leur produits en circuits courts⁵. Bien qu'il n'y ait pas de mesures spécifiques dans la nouvelle PAC et que le projet de labellisation divise fortement.

Définir pour encadrer : attentes et réticences

La définition des circuits courts reste un enjeu important. Car la mobilisation des collectivités et des institutions se traduit aussi par un besoin de délimiter l'objet circuits courts. Cet aspect est éminemment politique puisqu'il détermine ce qui sera et ce qui ne sera pas pris en compte par leurs dispositifs. Un rapport de l'Agreste du Limousin (*L'hétérogénéité des circuits courts : un défi pour le soutien institutionnel* ».n°96 mai 2013) souligne qu'il existe une certaine défiance vis-à-vis des démarches normatives et d'institutionnalisation. Ces crispations émanent surtout d'acteurs agricoles et de consommateurs qui craignent un dévoiement du sens qu'ils donnent aux circuits courts.

La croissance de la demande en alimentation locale ne doit pas faire oublier que les circuits courts de proximité sont un mode d'organisation alternatif pour un secteur agricole en crise, un secteur agroalimentaire dévalorisé et décrié et un mode de consommation en manque d'informations et de

⁴ Terres en villes, INRA, FNCIVAM, Confédération Paysanne, Coop de France, Jeunes Agriculteurs, UNFD, APCA, CGAD, Coordination Rurale, FNAB, CEMAGREF, FNSEA, AMAP IdF, CREAMAP, IRABE, MEEDDAT, TRAME, PSDR Liproco, PNR de France, AdCF, AgroTech.

⁵ Le discours de Dacian Ciolos (le 20 avril 2012) à Bruxelles est accessible en ligne : http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-12-283_en.htm.

liens sociaux. Cette alternative s'est construite par des innovations institutionnelles qui reposent sur la dimension collective de la création du circuit, puis de son fonctionnement. Et c'est à travers la médiatisation de ces questionnements et de ces formes innovantes de circuits alimentaires que l'ensemble des modalités circuits courts (dont les modalités traditionnelles : marchés, vente à la ferme) ont bénéficié d'un regain d'intérêt.

On relève plusieurs définitions des circuits courts. Le Ministère de l'Agriculture a défini les circuits courts en 2009 comme étant des circuits de commercialisation alimentaire en vente directe ou avec un intermédiaire maximum. L'Europe a quant à elle ajouté la proximité géographique comme un critère caractérisant les circuits courts. Les définitions militantes insistent sur l'importance de la proximité sociale et la dimension solidaire (soutien à l'agriculteur) de cette proximité géographique.

Nous nous référençons ici à l'observatoire des circuits courts de proximité de la région PACA⁶ qui définit les circuits courts comme suit : *Les circuits courts sont des circuits de commercialisation de produits agricoles et agro-alimentaires soit en vente directe, soit indirecte (avec au plus un intermédiaire), selon des critères de proximité. Sont pris en compte, dans l'observatoire régional, les projets collectifs (points de vente collectifs, marchés) et les projets individuels mais au sein d'un réseau (bienvenue à la ferme, Amap). Sont exclus, de l'observatoire, les produits de la viticulture, filière déjà fortement accompagnée et structurée.* On voit que l'observatoire rejoint la vision institutionnelle⁷ en excluant la filière viticole, qui est considérée comme un secteur à part : déjà fortement structurée sur une vente directe spécifique (les caves) et peu connectée aux autres filières alimentaires.

De cette définition découlent cinq types de modalités de circuits alimentaires de proximité : les marchés de producteurs, les paniers, les vente à la ferme, les points de vente collectif et les intermédiaires commerciaux (internet ou commerces de proximité). Une forme nouvelle commence à se constituer, celle des plate formes d'approvisionnement de la restauration hors domicile. Nous n'en tenons pas compte dans cette étude, mais nous y reviendrons dans la discussion des résultats.

Parmi ces circuits certains sont initiés par les producteurs (marchés, points de vente collectifs et vente à la ferme) et d'autres par les consommateurs (paniers) et les commerçants (intermédiaires commerciaux). Il faut également préciser qu'un circuit court peut être créé à l'initiative d'un individu ou d'un collectif.

- La démarche individuelle vient généralement renforcer des filières/activités existantes : diversification des débouchés pour un producteur en ouvrant une vente à la ferme ou en organisant un panier « texto »⁸, épiceries s'approvisionnant en partie au carreau des producteurs du marché d'intérêt national (MIN), ou contractualisant un partenariat avec un producteur local ;
- Les démarches collectives permettent plus souvent l'émergence de nouvelles filières locales : réseau de paniers permettant des contrats mutualisés ; création de marchés de producteurs ; plates-formes d'approvisionnement pour la restauration hors domicile. Dans ces dernières, les acteurs, des producteurs aux consommateurs, sont plus investis dans le fonctionnement quotidien du circuit : processus de décision, évaluation des activités, mise en place de systèmes de garanties participatives.

⁶ Cet observatoire a été mis en place suite à la Délibération N° 10-1571 du conseil régional de PACA, du 10 Décembre 2010.

⁷ Le Recensement Général Agricole de 2010 présente ses statistiques sur les circuits courts en différenciant les exploitations viticoles et les autres.

⁸ Pratique d'un agriculteur, observé à Marseille, en 2013.

Une approche géographique du développement des circuits courts

La question des liens entre alimentation locale et territoire est particulièrement centrale. De nombreuses recherches ont déjà mis en avant ces liens en décrivant le rôle du contexte territorial (dont l'échelle pertinente est à définir) dans l'émergence de CCP et de Système Alimentaire Locaux (Scheffer, Dalido, 2010 ; Minvielle et al, 2013 ; Chometon, 2011 ; Derkzen et al, 2009 ; Raynal J.-C., Razafimahefa L., 2013), ou les impacts de l'alimentation locale et de la valorisation des activités agricoles sur le territoire et le renforcement des identités territoriales (Mollard, Pecqueur, 2007 ; Bertrand et al, 2006). L'exemple de la commune d'Aubagne est très adapté (*Consaes J-N., 2003 ; Brand C., Bonnefoy S., 2011*).

Il est depuis longtemps admis que la question du territoire dépasse le découpage administratif (Antheaume, Giraut, 2005). Néanmoins les pouvoirs locaux ont tendance à comprendre et accompagner le développement des circuits courts de proximité à leur échelle (territoire administratif) selon une logique de financement. Lorsqu'un circuit court est créé, c'est une offre et une demande spécifiques qui se connectent, des flux alimentaires qui apparaissent et finalement, un circuit se développe selon une logique réticulaire qui peut impulser un ancrage territorial. Pour autant, la dynamique engendrée n'est pas bornée aux limites d'une entité administrative donnée. Cela a pu être souligné dans une étude sur le PNR du Lubéron (Hanus, 2011, p.54).

La notion de système alimentaire territorial (ou local) dit SAT, est pertinente pour aborder ces enjeux. Sa définition communément reprise met en exergue les approches filière et territoire des circuits courts : un SAT est un « ensemble de la production, transformation, distribution, consommation sur un territoire donné, dont les limites géographiques sont déterminées par la consommation. Il est influencé par les habitudes alimentaires, les politiques publiques, les savoir-faire en matière de production ou transformation, des caractéristiques territoriales... Cela correspond à la manière dont une société s'organise pour s'alimenter. » (Dénechère, 2007). Le territoire est ici déterminé par la consommation.

A la différence de la définition donnée du SAT, le SYAL (système agro-alimentaire localisé) définit le territoire par les caractéristiques et le fonctionnement du secteur agro-alimentaire, c'est à dire la production et transformation : « une organisation de production et de services (unités d'exploitation agricole, entreprises agroalimentaires, entreprises commerciales, entreprises de restauration...) associés de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire donné. » (Muchnik, 2010). Pour notre part, le territoire donné d'un système alimentaire émerge des organisations conjointes de la consommation et de la production. Par facilité nous continuerons d'employer le terme système alimentaire territorial (SAT).

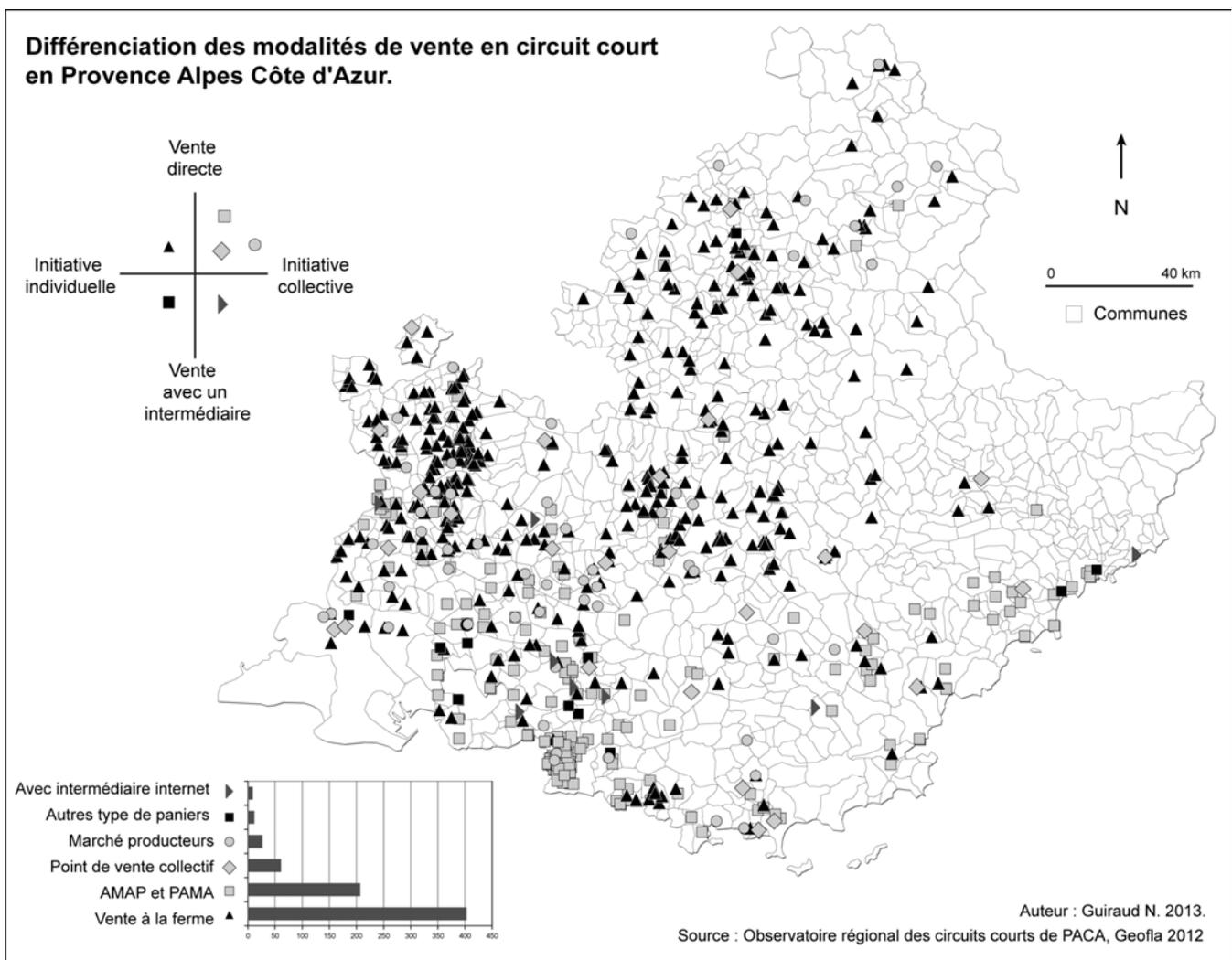
Pour rendre opérationnel ce concept, nous proposons de décrire spatialement les dimensions constitutives d'un circuit alimentaire (de la production à la consommation) dans l'optique d'observer à quelle échelle émerge un ensemble qui fait système. Cette démarche ascendante nous semble indispensable pour aller plus loin dans la caractérisation de la dimension territoriale des circuits courts.

Une grille d'analyse inspirée du programme SALT.

Notre objectif est de faire un diagnostic territorial de l'alimentation locale en région PACA, c'est-à-dire décrire l'état de l'existant et dégager les potentialités de développement des circuits courts. Nous nous sommes inspirés de la méthodologie du programme SALT – recherche action Système ALimentaire Territoriaux - (FR CIVAM Bretagne, 2010) qui propose d'établir un diagnostic alimentaire par l'étude simultanée des données relatives aux réalités démographiques, au système agro-alimentaire et à l'organisation territoriale en région Bretagne pour identifier des territoires plus

restreints présentant des caractéristiques alimentaires particulières. A l'échelle de ces territoires un inventaire des modalités circuits courts est réalisé, afin d'établir un état des lieux qui décrit l'existant et les potentialités de développement. Le diagnostic alimentaire dans la méthode SALT consiste à « resituer l'alimentation comme un levier de développement du territoire parmi d'autres et à se demander comment s'articulent et s'organisent l'agriculture et l'alimentation sur le territoire ».

Notre travail a démarré avec le recensement des dispositifs circuits courts en région PACA (fig.1). Il est alors apparu nécessaire de réaliser un diagnostic alimentaire afin de proposer un état des lieux du phénomène « circuits courts » pour la région PACA. Nous avons ensuite défini quatre jeux de données thématiques au niveau communal (fig.2), les deux premiers regroupant des variables descriptives qui estiment la *demande* et l'*offre* en alimentation locale. Un troisième jeu de données affecte aux communes un ensemble de variables décrivant l'*organisation du territoire* à un niveau plus global et ayant un impact sur la mobilité. Le dernier jeu de données regroupe des variables descriptives des exploitations commercialisant en circuits courts et des modalités de circuits courts, c'est à dire *l'existant*.



Avec le jeu de données sur la demande nous observons les relations entre dynamiques démographiques (âge, niveau de formation, densité de population et revenus) et comportements alimentaires afin de choisir des variables interprétables (fig.2.a) et caractériser les communes de PACA en matière de consommation d'aliments frais locaux : nous parlons de *demande potentielle*. Les profils des consommateurs observés dans les circuits courts, et plus spécifiquement ce que nous appelons les formes récentes de circuits courts, s'assimilent à ceux mis en valeur pour les AMAP et

l'agriculture biologique (Lamine, 2008), et plus particulièrement pour les fruits et légumes frais (Cahier du CREDOC, 2005). S'il faut noter la diversité des profils de consommateurs, on peut observer quelques tendances : ils sont majoritairement des citoyens, de 30 à 40 ans, « au niveau d'éducation élevé, mais appartenant aux couches de revenus moyens » (Lamine, 2008, p.34 et p.36). Pour compléter cette observation de la demande nous utilisons les densités de commerces alimentaires de proximité (épiceries et supérettes) et d'établissements de fabrication de denrées alimentaires et de restauration, qui sont des débouchés potentiels pour la production locale.

Le jeu de données sur l'offre décrit l'organisation de *l'offre potentielle* pour des circuits de commercialisation de proximité en produits frais en région PACA. Nous observons les secteurs de l'activité agricole où l'alimentation locale peut être considérée comme débouché potentiel (fig.2.b). Ces secteurs sont l'agriculture biologique, largement sollicitée par les circuits courts de proximité, et de manière générale le maraîchage et l'arboriculture. Les fruits et légumes frais étant les produits à partir desquels se construit la majorité des circuits courts, notamment ceux dits récents. Enfin les exploitations qui se positionnent en majorité sur ces circuits sont de petites à moyennes tailles et ont une production diversifiée.

Le jeu de données sur *l'existant* (fig.2.c) décrit l'état de développement des circuits tant du point de vue des producteurs que de celui des modes de commercialisation : d'une part le recensement général agricole de 2010 nous informe sur l'ampleur des exploitations qui commercialisent tout ou en partie en circuits courts, et d'autre part l'inventaire des modalités de circuits courts du conseil régional de PACA présente un inventaire localisé des différentes formes de circuits courts.

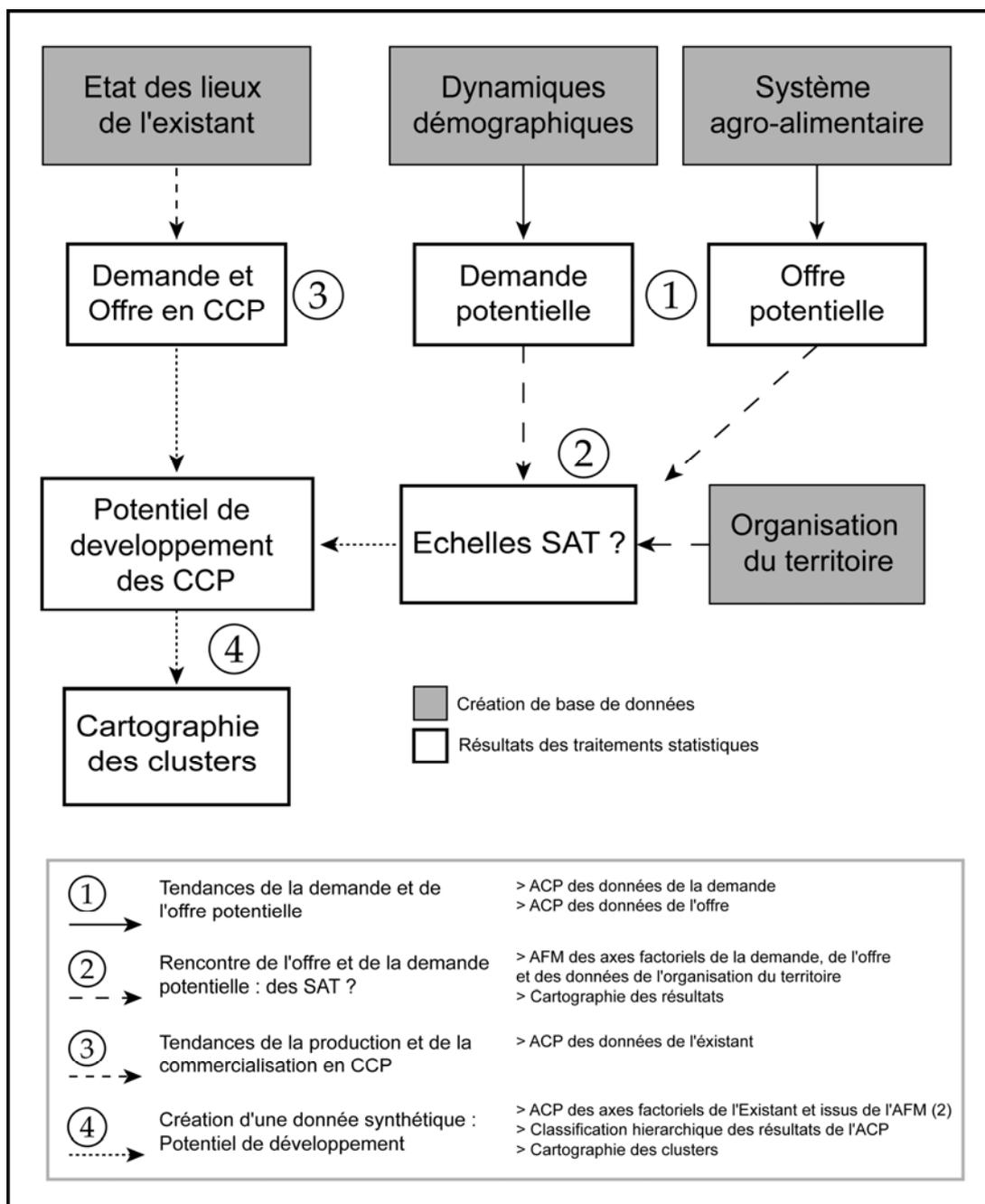
Pour chacun de ces jeux de données nous sélectionnons à partir d'une matrice des corrélations⁹ celles que nous gardons pour les analyses factorielles. L'objectif de l'analyse factorielle des composantes principales (ACP) est de résumer chaque ensemble de variable et de caractériser des groupes d'individus (ici les communes de PACA). Chaque axe factoriel est sélectionné pour l'interprétation si sa valeur propre est supérieure à 1, c'est à dire s'il explique le comportement de plus d'une variable.

⁹ Notre base de données comporte 963 individus (les communes de la région PACA), nous utilisons 0,11 comme seuil de corrélation de la table de Bravais-Pearson pour un risque d'erreur à 0,001.

a. Relations entre les dynamiques démographiques et les profils de consommateurs			
Intitulés	Variables retenues	Source	Interprétation
Densité Epicerie Etab.Alim	Densité de population (commune) Nombre d'épicerie pour 1 000 habitants Nombre d'établissement d'hébergement et de restaurants pour 1 000 habitants		Poids démographique Demande pro (restaurants/détaillants) potentielle
Revenus Sans Diplôme CEP-Brevet CAP-BAC-BEP Supérieur court Supérieur long	Médiane des revenus fiscaux par unité de consommation Part des populations étant sans diplôme Part de la population ayant un niveau CEP-Brevet CAP-BAC-BEP Supérieur court Supérieur long	INSEE 2009 2010 2011	Impact sur le comportement alimentaire : Les populations avec des revenus et des niveaux de formation plus élevés consomment plus de fruits et légumes frais Impact sur le comportement alimentaire Les jeunes consomment moins de F/L frais Les 30-60 consomment plus de légumes frais Les vieux consomment plus de fruits frais
15-29 ans 30-59 ans + 60 ans	Part des jeunes (15 à 29 ans) par commune Part de la population des 30 à 59 ans sur la commune Part des vieux (60ans et +) par commune		
b. Relations entre les statistiques agricoles et les types de production orientées sur l'alimentation locale			
Arbo. BIO Marai. BIO Grdes cult. BIO Herbo. BIO Elevage BIO Olives BIO Autres BIO UTA_Expl. SAU_Expl. SAU_Surf.com Terre lab._SAU Cult.Perm._SAU Part emploi agri. Diff emploi agri. Agri 15_24 ans Agri 25_54 ans Agri 55 ans et +	Nombre d'exploitations BIO en 2011 en : Arboriculture Maraichage Grandes cultures Elevage Herboristerie UTA (unité-travail-année) par exploitation en 2010 à la commune SAU (surface-agricole-utile) par exploitation en 2010 à la commune Part de la SAU par commune (surface) en 2010 Part des terres labourables et cultures permanentes à la commune (en % de SAU) 2010 et son évolution depuis 2000 Part de l'emploi au lieu de travail en Agriculture à la commune en 2009 et son évolution depuis 1999 Part des actifs agriculteurs en 2009 : 15-24 ans 25-54 ans Plus de 55 ans	Bio de Provence 2011 RA 2010 INSEE 1999 2009	La part des agriculteurs bio est importante dans ceux qui commercialisent en CCP, ainsi que la part de ceux qui envisagent une conversion. Les pratiques en CCP sont proches du Bio mêmes sans être labellisées. En moyenne, les exploitations vendant en CCP mobilisent 2,2 UTA, les autres exploitations 1,4. Les exploitations en CCP sont en général de petites exploitations. Focale sur les productions fruits (cultures permanentes) et légumes (terres labourables) : productions à la base de la plupart des CCP. Parmi les pratiquants des circuits courts, 1 sur 5 a moins de 40 ans. Cette proportion est supérieure au restant des agriculteurs. Quels que soient les produits commercialisés.
c. Relations entre l'état des lieux de l'existant et l'état de développement des circuits courts			
Paniers PVC VAF Autres Modalités_1000 habitants CA CCP Cant_10% CA CCP Cant_10-50% CA CCP Cant_10-75% CA CCP Cant_75% Part F/L Part CCP	Nombre de modalités CCP à la commune : Paniers PVC Vente à la Ferme Autres Nombre de modalités pour 1000 habitants à la commune Le nombre d'exploitations qui commercialisent en CCP en % de leur CA en 2010 : Moins de 10% de leur CA Entre 10 et 50% Entre 50 et 75% Plus de 75% Part des exploitants Fruits et Légumes vendant en CCP (en vente directe et via une entité) La part des exploitations en CCP au canton (en%) en 2010	Observatoire PACA RA 2010	Localisation d'une demande mobilisée Différenciation des modalités récentes / anciennes Relevant d'une dynamique collective / individuelle L'importance de cette commercialisation dans le chiffre d'affaire des agriculteurs : du marché de niche au circuit bien établi. Focale sur les producteurs de fruits et légumes La part relative des exploitants ayant recours aux CCP : marginaux ?
d. Impact de l'organisation du territoire sur l'émergence d'un SAT			
Surface BV Tot. Territoires CATAEU	Surface du bassin de vie auquel appartient la commun Nombre de territoires organisés : Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), Pays, groupes d'action locale (GAL), parcs naturels régionaux (PNR). Zonage en Aire Urbaine de l'INSEE (classification par l'emploi)	INSEE 2012 Observatoire PACA INSEE 2010	Prise en compte des mobilités Prise en compte du nombre de territoires administratifs ayant été référencés comme acteurs potentiels de l'accompagnement des CCP Impacts de l'urbanisation sur l'offre (pression foncière) et sur la demande (pratiques de consommation)

CCP : Circuits Courts de Proximité, CA : Chiffre d'Affaire, SAT : Système Alimentaire Territorial

La première étape (1) de notre méthodologie (fig.3) consiste à explorer les jeux de données par des analyses factorielles des composantes principales (ACP) afin de caractériser la demande et l'offre potentielles. La deuxième étape (2) confronte les résultats de l'étape 1 aux données de l'organisation du territoire par une analyse factorielle multiple (AFM) : Nous définissons ainsi des structures spatiales interprétables en matière d'alimentation locale : bassins de consommation et zones d'approvisionnement. La troisième (3) consiste en une ACP des données de *l'existant* : les lieux de la commercialisation en circuits courts (fig.1), les statistiques du RGA 2010 volet circuits courts. La dernière étape (4) confronte la typologie issue de l'étape 2 qui caractérise la rencontre d'une offre et d'une demande potentielle à l'échelle communale et la typologie de *l'existant* issue de l'étape 3 afin de créer une donnée synthétique sur le potentiel de développement des circuits courts. Une classification hiérarchique des résultats de cette ACP classe les communes en quatre groupes, et nous permet de proposer une cartographie des potentialités de développement des circuits courts en région PACA.

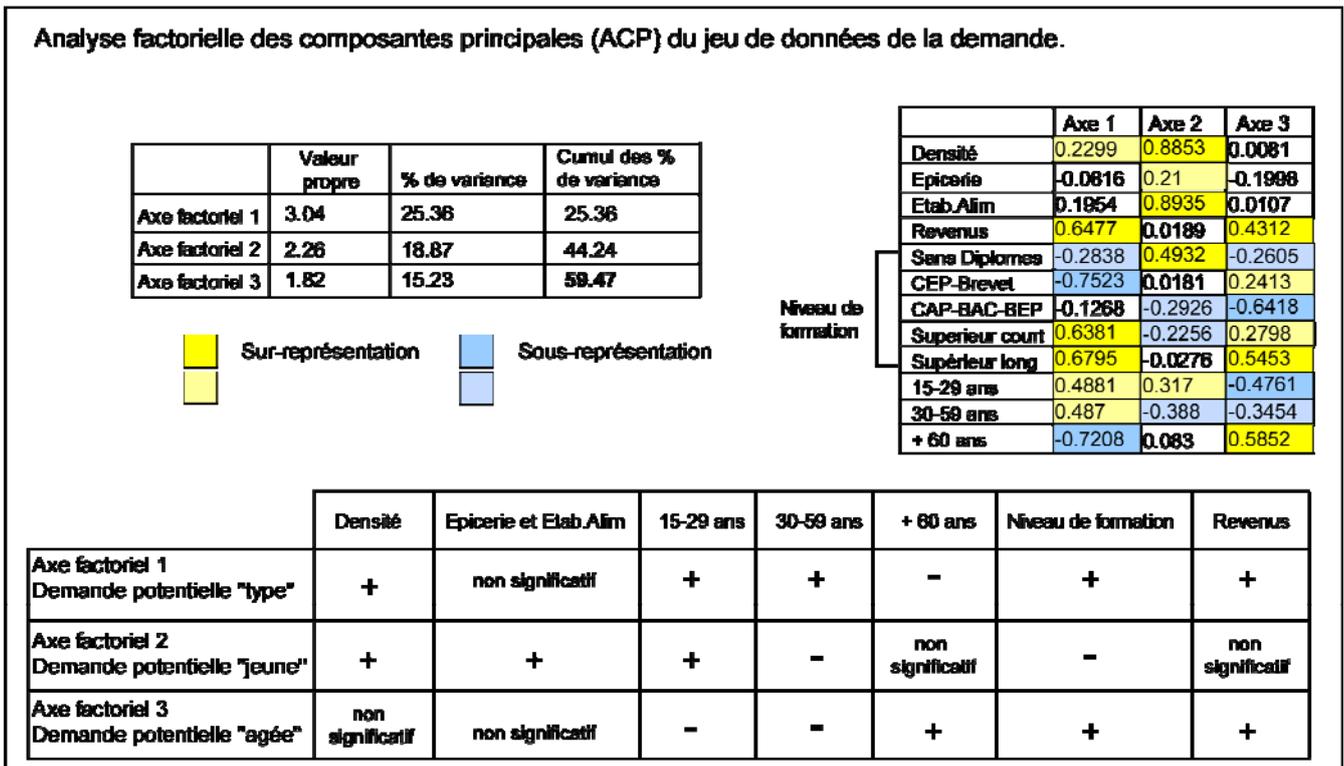


Identification des systèmes alimentaires territoriaux en PACA

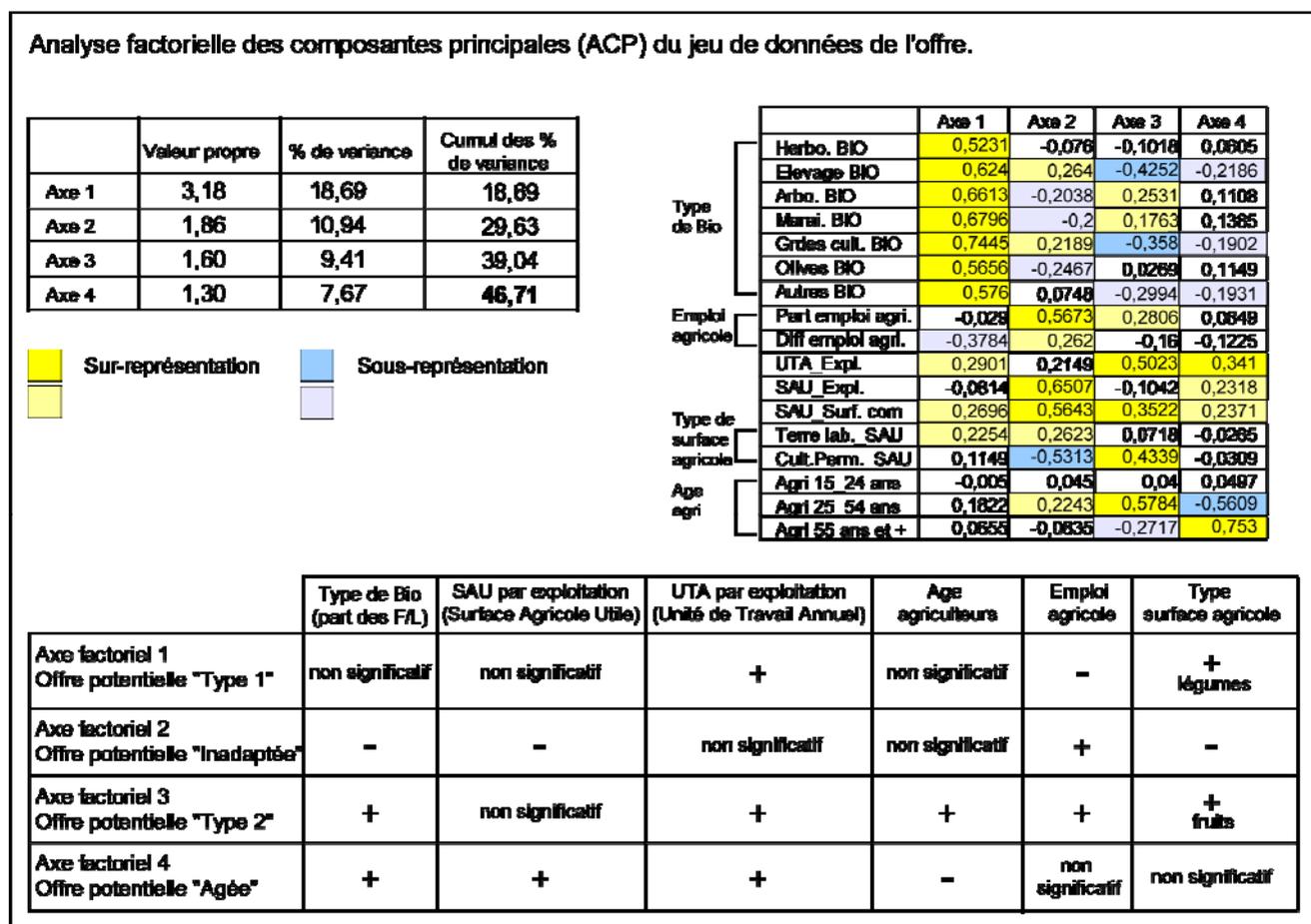
Nous avons précédemment présenté l'enjeu de la définition de l'échelle territoriale pour une approche SAT : définir un territoire par les organisations spatiales de la demande et de l'offre en alimentation locale. Dans un premier temps nous faisons émerger les tendances de l'offre et la demande par des analyses factorielles des bases de données constituées (fig.4 et fig.5), puis nous effectuons une nouvelle analyse factorielle pour confronter ces tendances aux données sur l'organisation du territoire (fig.6).

Tendances de l'offre et de la demande en circuits courts à l'échelle régionale

Le tableau des corrélations entre les variables de la demande et chacun des axes factoriels (fig.4) permet d'interpréter chaque axe comme un aspect de la *demande potentielle* en fruits et légumes locaux. Les trois premiers axes factoriels qui expliquent 59,47 % de la variance totale sont sélectionnés. Ainsi le premier axe réunit les critères d'une *demande potentielle* « **type** » pour les circuits courts, c'est-à-dire une population assez jeune (faible part des + de 59 ans), avec une densité de population surreprésentée donc un poids démographique notable, et un niveau de formation et un revenu médian au dessus des moyennes régionales clairement surreprésentés. Le deuxième axe et le troisième axe présentent deux *demandes potentielles* présentant des contraintes du point de vue des circuits courts : l'axe 2 définit une *demande potentielle* « **jeune** », c'est-à-dire d'une population jeune avec des niveaux de formation et des revenus médians faibles, et dont l'accessibilité aux filières locales n'est pas évidente malgré la forte densité de population et d'établissements commerciaux. On notera qu'il existe aujourd'hui des projets de circuits courts qui cherchent à faciliter cette accessibilité (L'épicerie Solid'Arles, prix de paniers adaptés et dons de paniers chez les Paniers Marseillais). L'axe 3 correspond à une *demande potentielle* « **âgée** », d'une population plutôt âgée, aux revenus médians et pour laquelle les niveaux de formation élevés sont surreprésentés. Hormis les formes traditionnelles de circuits courts, un doute peut être émis sur l'orientation de ces populations sur des filières locales, notamment d'un point de vue culturel et générationnel.



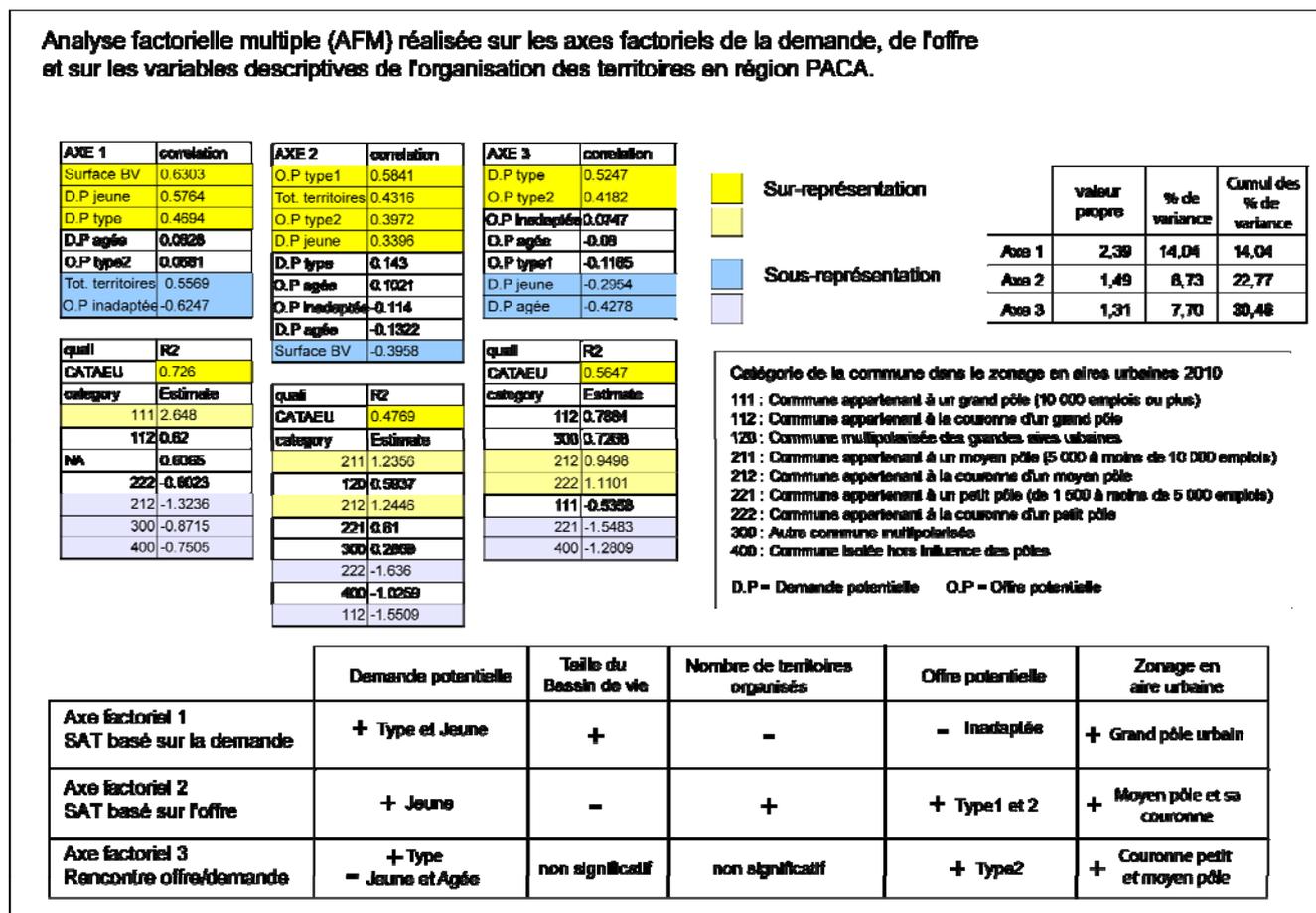
Le tableau des corrélations entre les variables de l'offre et chacun des axes factoriels (fig.5) nous permet de définir pour chaque axe un aspect de l'offre potentielle en fruits et légumes locaux et bio en partie. Les trois premiers axes factoriels retenus expliquent 46,71 % de la variance. Ils définissent deux profils types d'offre potentielle du point de vue des circuits courts : le type 1 (axe 1) où la part du Bio, tout confondu, est forte, la part d'UTA par exploitation importante et où les surfaces en terres labourables sont surreprésentées (légumes). Ce profil type correspond à des communes ayant une part de SAU forte mais où le secteur agricole perd de l'emploi. Le type 2 (axe 3) permet d'identifier les communes où l'arboriculture et le maraîchage Bio sont surreprésentés, où la part de l'emploi agricole est forte et où les agriculteurs sont relativement jeunes. Ces communes sont caractérisées par une UTA par exploitation importante et une surreprésentation des surfaces en cultures permanentes (fruits). Les deux autres axes caractérisent une offre potentielle moins adaptée aux circuits de proximité. L'axe 2 identifie les communes présentant une offre potentielle « inadaptée » : la part du secteur agricole est importante mais relève en majorité d'une agriculture spécialisée (emploi agricole en croissance) dont les filières sont très structurées et peu tournées vers les débouchés locaux (grandes exploitations). L'axe 4 définit enfin une offre potentielle « âgée », identifiant des communes où le secteur agricole perd des emplois, où la part des actifs agricoles de plus de 55 ans est importante, et où les débouchés locaux représentent un soutien potentiel d'une activité agricole diversifiée.



Des bassins de consommation et de production : identification de SAT

Nous voulons observer s'il y a des ensembles territoriaux qui émergent à l'échelle régionale sur la base de ces tendances de la demande potentielle et de l'offre potentielle mais aussi au regard de l'organisation du territoire (fig.2.d) en prenant en compte la taille des bassins de vie, la typologie « aire urbaine » de L'INSEE et le nombre de territoires organisés auxquels appartient une commune. Effectivement ces variables descriptives délimitent des zones de la mobilité quotidienne, qui

impactent les pratiques de consommation. A cette fin nous avons réalisé une analyse factorielle multiple (AFM). Les trois premiers axes factoriels retenus expliquent 30,46 % de la variance. Chaque axe factoriel choisi décrit une configuration du diagnostic alimentaire local (fig.6).



L'axe 1 met en valeur les communes caractérisées par des *demandes potentielles* « type » et « jeune » (densité de population importante). Elles appartiennent en majorité à des grands pôles urbains structurant des bassins de vie importants en surface. Le système alimentaire local s'organise à partir de la consommation et donc en fonction des mobilités quotidiennes (emploi, loisirs, consommation).

L'axe 2 met en valeur les communes dont l'*offre potentielle* « type 1 » et « type 2 » est importante. Elles appartiennent à des pôles urbains de moyenne taille ou à leur couronne et à des bassins de vie plutôt petits, et sont caractérisées par l'appartenance à un nombre important de territoires organisés (Pays, PNR, GAL, EPCI). Le système alimentaire local s'organise en fonction de l'offre, notamment par le biais d'identités territoriales mises en valeur (via les PNR, Pays, GAL), on pense notamment au cas du PNR du Lubéron ou du Pays A3V¹⁰.

On note pour ces deux premiers axes factoriels la corrélation positive de la *demande potentielle* « jeune » (population jeune et pour une part importante précarisée : revenus bas, niveau de diplôme faible). Pour le deuxième axe la demande des populations aisées est corrélée négativement. L'*offre potentielle* « inadaptée » (axe 2 de la factorielle sur l'offre) y est sous-représentée.

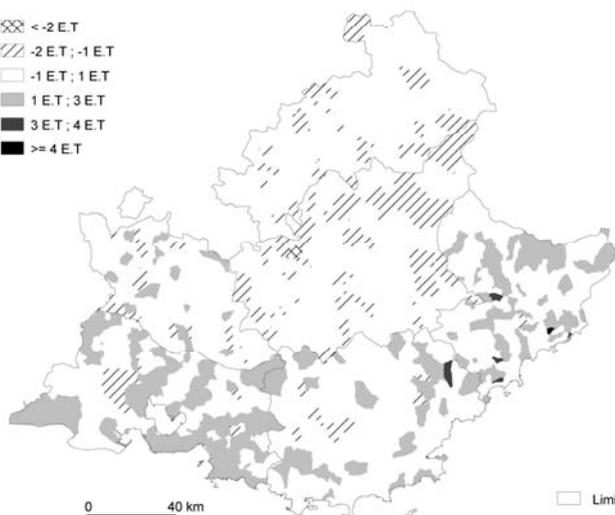
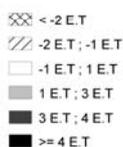
L'axe 3 met en valeur les communes où il y a une adéquation entre une *demande potentielle* « type »

¹⁰ Source : fiches expériences de l'observatoire régional des circuits courts de Provence Alpes Côte d'Azur.

et une *offre potentielle* « type 2 », puisque les deux lui sont corrélées positivement. On peut considérer que ce sont des communes où la demande et l'offre se rencontrent. Le système alimentaire local est, de manière très localisée, potentiellement autonome. C'est-à-dire que les populations qui vont rechercher des fruits et légumes locaux, devraient trouver sur leur commune cette offre. Reste à savoir quelle est la proportion réelle de la demande locale et quels sont les moyens nécessaires pour qu'elle rencontre l'offre locale, tout en tenant compte des communes voisines.

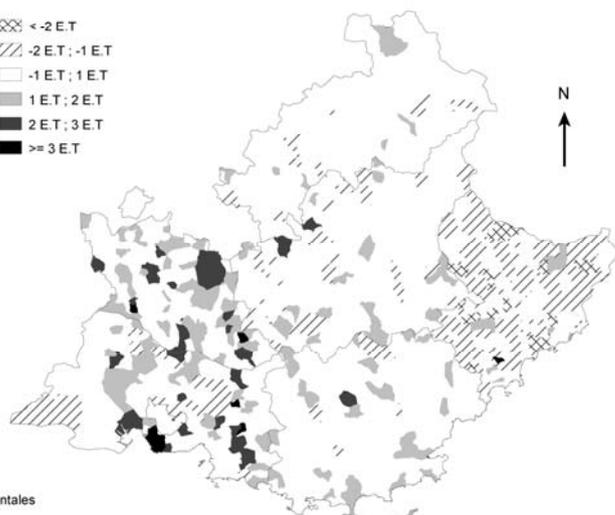
Cartographie de l'axe factoriel 1 de l'AFM :
SAT basé sur la demande

Méthode de discrétisation : écart-type



Cartographie de l'axe factoriel 2 de l'AFM :
SAT basé sur l'offre

Méthode de discrétisation : écart-type



□ Limites départementales

Source : Observatoire régional des circuits courts de PACA, RA2010, INSEE, Bio de Provence

Auteur : Guiraud N. 2014

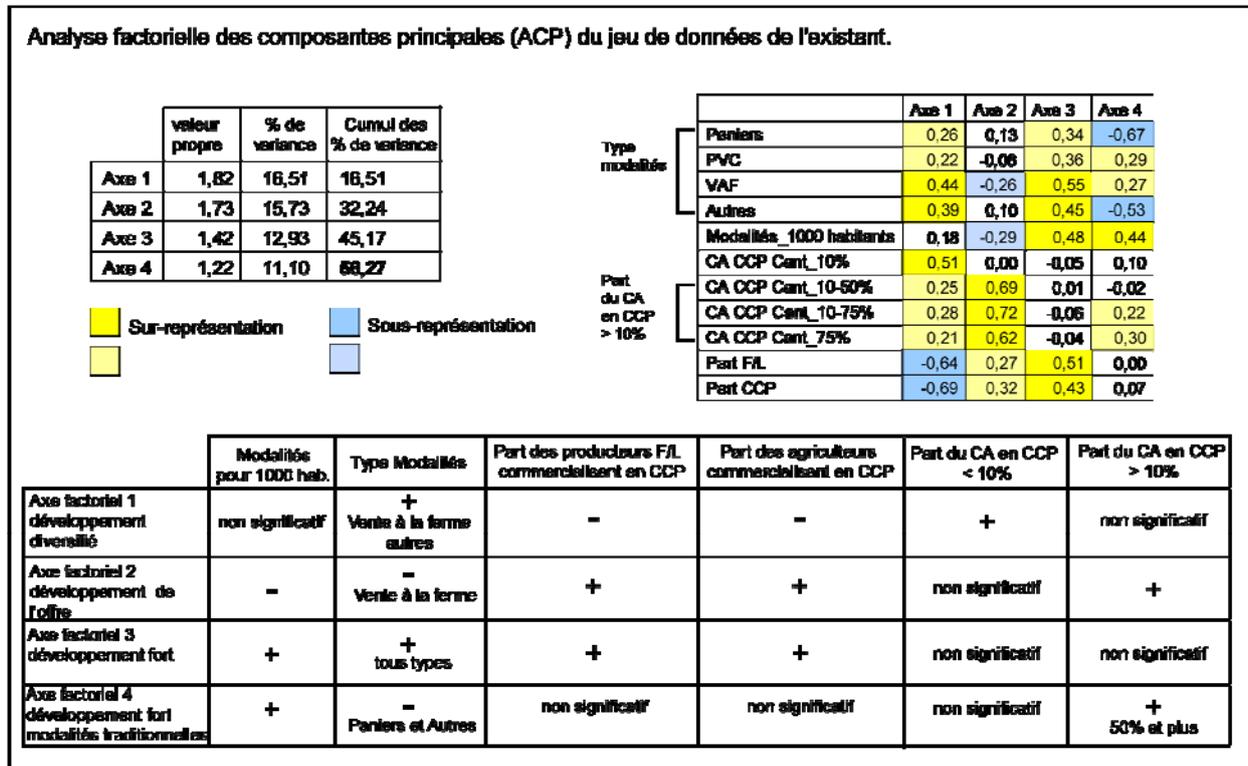
Les cartographies de l'axe 1 et 2 (fig.7) mettent en valeur respectivement une dichotomie entre le pourtour du littoral et son arrière pays proche et les Alpes, et une opposition entre l'ouest et l'est de la région. Si on voit se découper très nettement les limites départementales de la région, on observe, en confrontant ces deux organisations, quatre grands ensembles : l'ouest avec un système alimentaire structuré par une *demande potentielle* importante et une *offre potentielle* présente mais de manière très localisée ; L'est dont l'*offre potentielle* est très restreinte mais dont la demande est forte bien qu'assez spécifique : on y trouve une part importante de populations âgées et aisée ; Les Alpes où la *demande potentielle* est sous représentée mais où localement la présence d'une *offre potentielle* induit la possibilité de systèmes alimentaires locaux de petites taille ; et enfin le Var qui se caractérise par sa faible sur ou sous-représentation du point de vue de la demande et de l'offre.

Du diagnostic alimentaire local à l'état des lieux des circuits courts: vers une donnée synthétique de l'alimentation locale en région PACA

Nous avons pu établir les tendances de la demande et de l'offre en alimentation locale ainsi que leur organisation conjointe en région PACA. Ce qui nous a amené à identifier des configurations territoriales particulières. Nous confrontons maintenant (fig.9) l'organisation sur l'ensemble de la région de *l'existant* (fig.8) et celle du diagnostic alimentaire précédemment effectué (fig.6) . De cette façon nous proposons une typologie (fig.10) à travers laquelle nous interprétons un potentiel de développement de circuits courts à l'échelle des communes (fig.11). Cette typologie est obtenue par une classification hiérarchique en clusters qui fait suite à l'ACP (fig.9).

Les circuits courts en région PACA : quatre profils de développement à l'échelle communale

Sur le jeu de données de l'existant, une analyse factorielle des composantes principales est réalisée (ACP), dont les quatre premiers axes factoriels sont retenus, expliquent 56,27 % de la variance (fig.8). Chaque axe factoriel choisi décrit une tendance du développement des circuits courts tant du point de vue des modalités de commercialisation que de celui des agriculteurs qui vendent via ces modalités.



L'axe 1 met en évidence des communes où l'on trouve une grande diversité de modalités de circuits courts, sans que leur densité de population soit pour autant notable. La part des agriculteurs qui vendent en circuits courts y est sous-représentée, et ceux qui le font ont, pour la majorité, leur part de chiffre d'affaire effectué en circuit court inférieur à 10 %.

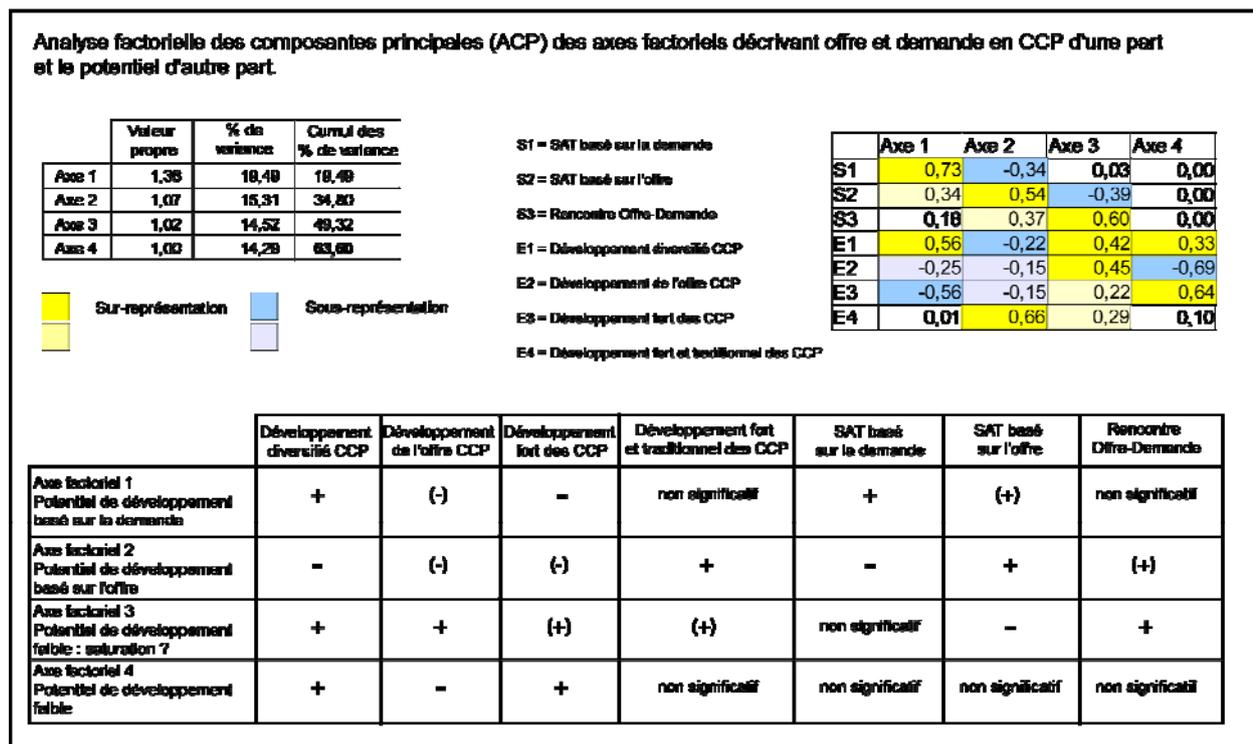
L'axe 2 permet d'identifier les communes où il y a une faible densité de modalités par habitant et plus particulièrement où l'on trouve peu de vente à la ferme tandis qu'il y a une surreprésentation des exploitations qui commercialisent en circuits courts, et ce pour plus de 10 % de leur chiffre d'affaire. Ces exploitations doivent fournir pour la majorité des circuits courts en dehors de leur commune.

L'axe 3 met en valeur des communes où il y a une surreprésentation à la fois du nombre et de la diversité des modalités mais aussi de la part des exploitants qui commercialisent en circuits courts. Malgré le fait que la part de cette commercialisation dans leur chiffre d'affaire ne soit pas significative pour interpréter cet axe, la tendance observée ici est un développement conjoint important de l'offre et de la demande en circuits courts.

Sur l'axe 4 se démarquent les communes dont la densité de modalités par habitant est importante mais où l'on trouve peu de modalités de type Paniers et Autres (intermédiaires web notamment). Ce sont des communes où l'on trouve une majorité de modalités à l'initiative du monde agricole : marché pour les modalités traditionnelles et points de vente collectifs pour les modalités plus récentes.

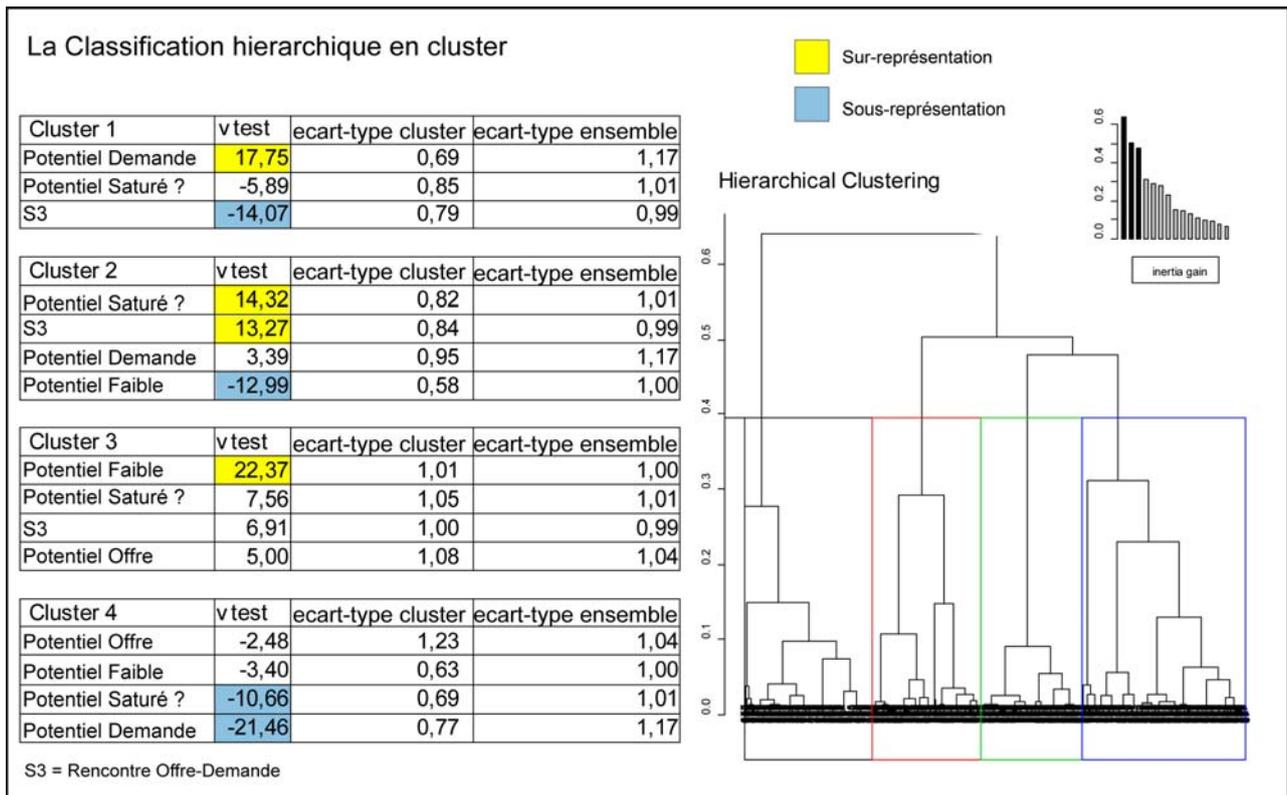
Une donnée synthétique communale

Pour estimer les potentialités de développement des circuits courts en région, nous confrontons les tendances de l'existant à l'organisation de l'offre et de la demande potentielle pour l'alimentation locale. Nous entendons par potentiel de développement une interprétation de la grille multicritères avec laquelle nous caractérisons les communes, à savoir les corrélations entre *demande* et *offre potentielle* (AFM diagnostic alimentaire, fig.6) et celles entre demande et offre déjà en circuit court (ACP sur l'existant, fig.8). C'est pourquoi nous effectuons une dernière analyse factorielle des composantes principales à partir des axes factoriels préalablement dégagés sur ces deux groupes de variables. Les quatre premières dimensions sont retenues, expliquant 63,60 % de la variance totale (fig.9).



L'analyse des axes factoriels nous permet d'observer dans un premier temps s'il y a un potentiel de développement des circuits courts et dans un deuxième temps s'il est conditionné par la demande ou par l'offre. Ainsi le premier axe décrit un potentiel de développement axé sur la demande, avec des contraintes d'accessibilité déjà évoquées plus haut. Le deuxième axe correspond à une configuration où les circuits courts (hormis les modalités de type paniers) sont bien développés et donc le potentiel relativement faible, mais axé sur l'offre. L'axe 3 caractérise les communes où les circuits courts issus du milieu agricole sont fortement développés. Il apparaît nécessaire de se poser la question de la saturation de ces territoires, notamment au vu du potentiel d'adéquation entre une offre et une demande local. Pour l'axe 4 on identifie des communes où les circuits courts sont bien développés mais où il y a une faible densité de population. Au vu de la non participation des variables du diagnostic alimentaire dans la définition de cet axe, il est difficile de se prononcer précisément sur un potentiel de développement hormis qu'il est faible.

Une classification hiérarchique des résultats de l'ACP précédente est effectuée (fig.10). La classification isole quatre groupes distincts. Nous pouvons décrire les groupes en fonction de valeurs test de chaque axe factoriel pour chacun des groupes. Cette méthode permet une consolidation statistique des regroupements d'individus en fonction de leurs contributions aux axes factoriels précédemment décrits. Il apparaît que la classification hiérarchique a tenu compte de l'axe factoriel n°5, non interprété précédemment car présentant une valeur propre inférieure à 1.

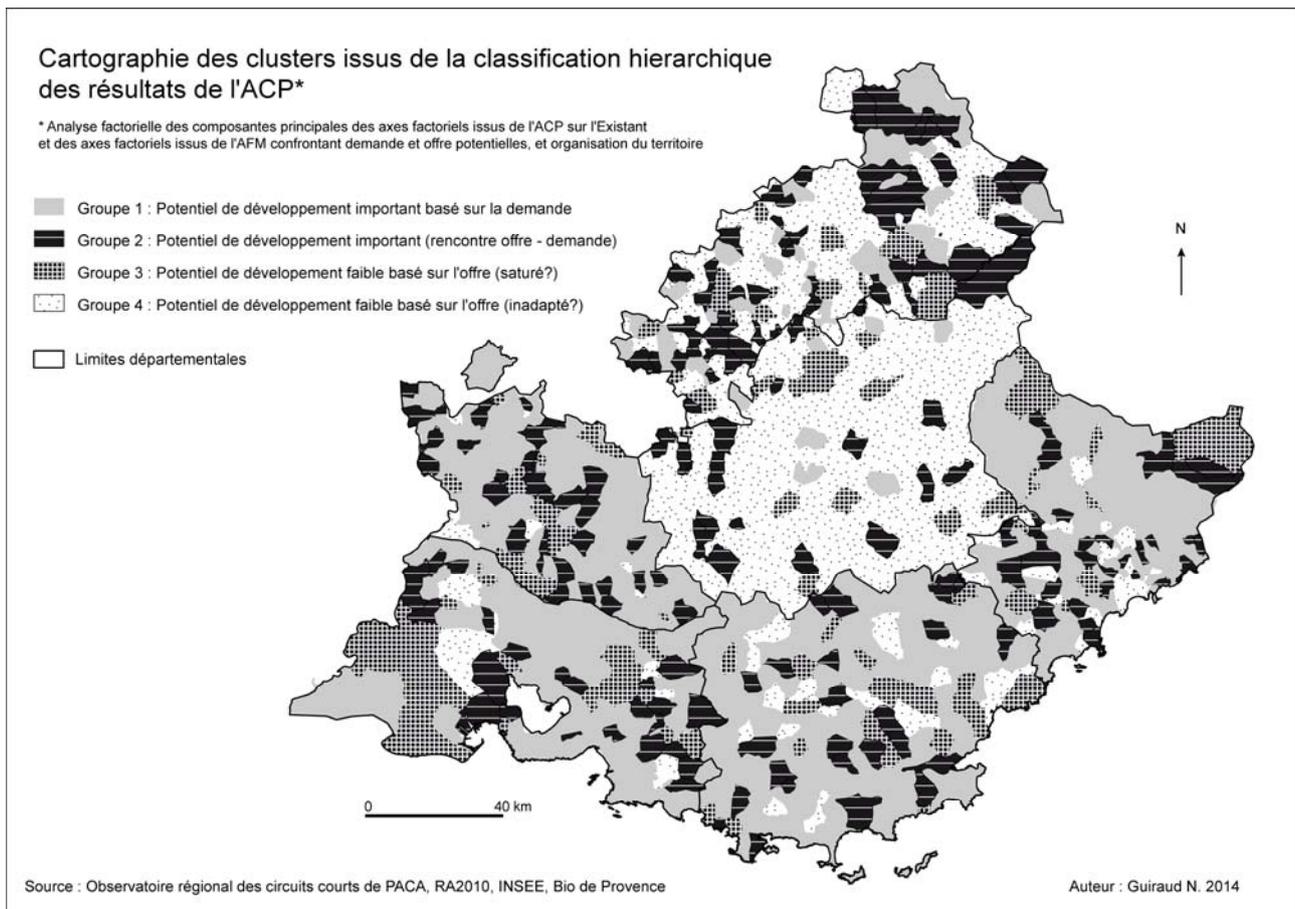


Le cluster 1 regroupe des communes à fort potentiel de développement basé sur la demande : elles se caractérisent par la présence d'une diversité de modalités de circuits courts mais une sous-représentation de l'*offre potentielle* comme de l'offre déjà positionnée en circuit court. La sous-représentation de l'axe 5 souligne la non-adéquation entre *offre potentielle* et *demande potentielle* dans ces communes et donc la nécessité de trouver l'approvisionnement hors commune (au minimum) pour développer des circuits courts.

Le cluster 2 regroupe des communes où les circuits courts sont bien développés mais où l'*offre* et la *demande potentielle* se rencontrent. Les communes de cette classe ont une sous-représentation (fig.9) du potentiel de développement faible (fig.8) ce qui indique peu de circuits courts présents, cela renforce ce cluster comme groupe de communes au potentiel de développement important.

Le cluster 3 regroupe des communes dont la densité de modalités, leur diversité et la part des exploitations agricoles qui commercialisent en CCP sont élevées. Les communes de cette classe ont un potentiel de développement des circuits courts qui est faible, car le secteur y est déjà bien développé. Mais l'*offre potentielle* élevée suggère des possibilités de développement notamment pour des modalités dans des communes voisines de la classe 1.

Le cluster 4 regroupe des communes dont la *demande potentielle* est faible, ainsi que dans une moindre mesure l'*offre potentielle*. Les communes de cette classe ont un potentiel de développement faible, qui repose sur la base de volontés locales d'orienter le secteur agricole vers les circuits courts.



Discussion

Le diagnostic alimentaire a permis d'identifier des contraintes au développement des circuits courts en région : la première est l'accessibilité à l'alimentation locale, qui est différente selon les profils socio-économiques des consommateurs: entre populations précaires plutôt jeunes et populations aisées plutôt âgées. La deuxième contrainte est le modèle d'agriculture pratiqué qui n'est pas forcément tournée ni même organisée pour les débouchés locaux. La troisième est l'existence de territoires agricoles en perte de vitesse (perte d'emploi et population active vieillissante) qui représente une offre souvent éloignée de la demande tant géographiquement que culturellement.

Par ailleurs, par une série d'analyses statistiques exploratoires, nous identifions deux grands types de systèmes alimentaires territoriaux en PACA : ceux qui s'organisent à partir de la demande et ceux qui s'organisent à partir de l'offre. Bien que nous observons aussi une rencontre de l'offre et de la demande potentielle qui s'opère directement à la commune du fait de l'échelle d'analyse communale. On remarque que les ensembles territoriaux liés à la demande sont plus étendus, et semblent pouvoir répondre aux besoins de débouchés de systèmes plus petits, axés sur l'offre. La *demande potentielle* importante identifiée en bouches du Rhône et plus particulièrement sur l'agglomération Marseillaise peut structurer un système alimentaire local dans la mesure où les circuits courts sollicitent en premier lieu les producteurs des communes voisines (interstices urbains) puis dans un deuxième temps sur le Vaucluse et le Var, voir jusqu'aux Alpes de Haute Provence (fromages, viandes) pour certains produits, si l'on va au-delà des fruits et légumes.

Nous identifions différentes configurations régionales de l'offre, de la demande et de l'existant, en tenant compte de l'organisation territoriale en bassin de vie et aire urbaine. Sur la base de ces configurations nous avons pu proposer une interprétation synthétique en termes de potentialités de développement pour les circuits courts de proximité. Cette typologie mériterait un

approfondissement en termes d'analyse du voisinage, afin de proposer des regroupements de communes selon leurs profils : effectivement une commune identifiée comme ayant un potentiel axé sur la demande aura tout intérêt à se tourner vers une commune voisine qui aurait un potentiel axé sur l'offre. Expliciter les relations entre territoires et circuits alimentaires de proximité, c'est non seulement observer les potentialités et les limites de développement de circuits courts de proximité pour un territoire donné, mais aussi montrer l'importance de la coopération entre territoires administratifs sur ce genre de projets. Nos résultats sont donc à prendre avec précaution lorsqu'il s'agit de regarder les situations à la commune.

Il est intéressant de noter que cette analyse à l'échelle de la Région semble se vérifier empiriquement lorsque l'on observe le développement des différents projets de plateformes d'approvisionnement de la restauration hors domicile en région.

Bibliographie

- Antheaume B., Giraut F. (dir.) (2006). *Le territoire est mort, vive le territoire ! Une (re)fabrication au nom du développement*. Paris : IRD Éditions.
- Bertrand N., Souchard N., Rousier N. Martin S. et Micheels M-C. (2006). « Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* août/3, p. 329-353.
- Brand C., Bonnefoy S., (2011). « L'alimentation des sociétés urbaines : une cure de jouvence pour l'agriculture des territoires métropolitains ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 11 Numéro 2 | septembre 2011
- Cahier de Recherche n°222 du CREDOC, Décembre 2005. « Exercice d'anticipation des comportements alimentaires des Français. Modèle Age – Période – Cohorte. »
- Chometon M. (2011). « Émergence et registre d'action des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en périurbain : quel lien au territoire ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* Volume 11 Numéro 2
- Consales J-N., (2001). « La charte agricole d'Aubagne », *Rives nord-méditerranéennes*, 8 | 2001, 25-35.
- Counihan C. et Siniscalchi V. (dir) (2013). *Food Activism. Agency, Democracy and Economy*. London, Bloomsbury.
- Derkzen P., Bock B. et Wiskerke J. (2009). « Integrated Rural Policy in Context: A Case Study on the Meaning of 'Integration' and the Politics of 'Sectoring' », *Journal of Environmental Policy & Planning* 11/2, p. 143-163
- Deverre C. et Lamine C. (2010). « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale*. « Agricultures, alimentations, territoires » n°317, p. 57-73.
- Denechere F. (2007). *Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation*. Mémoire, Diplôme d'ingénieur agronome de l'école nationale supérieure d'agronomie de rennes
- Dubuisson-Quellier S. et Lamine C. (2004). « Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs ». *Sciences de la société*, n° 62, 2004, p. 144-167.
- FR CIVAM Bretagne (2010). « Circuits courts alimentaires et territoires ». Guide issu du programme de recherche action SALT (Systèmes Alimentaires Territorialisés). 28p.
- Guiraud N. (2012). *Entre compréhension et aide à la décision : modélisation de l'émergence et de l'évolution de circuits courts localisés. Une approche Territoire/Réseau en région PACA*. Mémoire, Centre pour la communication scientifique directe
- Hanus A., (2011). « D'un état des lieux des circuits courts à un système alimentaire territorialisé ». Mémoire de fin d'études au diplôme d'ingénieur agronome, Sup Agro Montpellier.
- Herault- Fournier C., Olivier F. et Scheffer S. (2009). « Quel impact des contextes territoriaux sur

- l'émergence de démarches de valorisation des produits alimentaires fondées sur une proximité producteurs - consommateurs ? ». Colloque l'Association de science régionale de langue française (ARSRLF) « entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? ». Clermont-Ferrand (France) – 6, 7 et 8 Juillet 2009.
- Kneafsey M., Venn L., Schmutz U., Balázs B., Trenchard L., Eyden-Wood T., Bos E., Sutton G., Blackett M., (2013). «Short food supply chains and local food systems in the EU. A state of play of their socio economic characteristics». JRC scientific and policy reports, European commission
- Lamine C. (2008). *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Gap, édition Yves Michel.
- Minvielle P. Consales J-N. et Daligaux J. (2011). « Région PACA : le système AMAP, l'émergence d'un SYAL métropolitain », *Économie rurale*. « Agricultures, alimentations, territoires » n°322, p. 50-63.
- Mollard A. et Pecqueur B. (2007). « De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche », *Économie rurale*. « Agricultures, alimentations, territoires » n°300. p. 110-114
- Muchnik J. (2010). « Systèmes agroalimentaires localisés: les lieux, les mets et les mots ». In: International symposium ISDA 2010. Innovation and sustainable development in agriculture and food, E. Coudel, H. Devautour, C. Soulard, B. Hubert (Eds.), 2010-06-28/2010-07-01. Montpellier: Editions du CIRAD; INRA; Montpellier Supagro, 12 p.
- Pecqueur B. (2001). « Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés ». *Économie rurale* 261/1, p. 37-49.
- Pouzenc M. (dir.), Bühler E.A., Coquart D., Fontorbes J-P., Girou S., Mondy B., Olivier V., Pilleboue J., Vincq J-L., (2008). « Les relations de proximité agriculteurs-consommateurs : Points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées ». Rapport d'étude-Appel d'offres SHS du Conseil régional Midi-Pyrénées, Toulouse, 195p+annexes. Synthèse téléchargeable à : <http://dynamiques-rurales.univ-tlse2.fr/accueil/productions/rapports-de-recherche/>
- Raynal J.-C., Razafimahefa L., (2013). « Prospective territoriale dans le cadre de projets sociaux et solidaires: analyse de l'émergence des AMAP au sein des bassins de vie ruraux en France », *Territoire en Mouvement*, numéro à paraître, Des campagnes en mouvement pour « mieux vivre ensemble », 22 p.
- Renting H., Marsden T.K. et Banks J. (2003). « Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development », *Environment and Planning A* 35/3, p. 393-411
- Scheffer S. et Dalido A-L. (2010). « Observer les circuits courts à l'échelle d'un territoire : proposition d'un modèle d'analyse spatiale des données, en termes de systèmes d'information géographique ». *European Association of Agricultural Economists*